

Perspectives

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



| AFFICHE ET PROGRAMME DE LA FÊTE VOTIVE 2025

| BILAN DE LA MANDATURE

ÉTÉ 2025



SOMMAIRE

Édito	3
Cadre de vie : Urbanisme - travaux	4
Actualités	7
C.C.A.S	11
Budget	12
Portraits	14
Enfance - Jeunesse	15
Citoyenneté	17
Développement durable	18
Histoire et Patrimoine	19
Culture	22
CC Terre de Camargue	24
Vie associative et sportive	26
Tribune libre	34
État civil	34
Agenda	35

MAIRIE

5, rue Henri Méry

30220 Saint-Laurent-d'Aigouze

Tél. 04 66 88 12 77

accueil@ville-saint-laurent-daigouze.fr

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Juillet et août : du lundi au vendredi de 8h à 15h

SERVICE URBANISME

Hôtel de ville - 30240 Grau du Roi - Tél. 04 66 73 45 45

ADMINISTRATION

Direction générale des services : dgs@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Secrétariat du maire, affaires générales : 04 66 88 12 01

secretariatmaire@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Service ressources humaines : 04 66 88 84 86

administratif@ville-saint-laurent-daigouze.fr

État civil - Vie scolaire : 04 66 88 12 77

administratif@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 04 66 88 12 77

ccas@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Communication, culture, protocole, sports, associations :

04 66 88 17 00 - communication@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Comptabilité, assistante de prévention : 04 66 88 84 85

compta2@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Comptabilité : 04 66 88 84 82 - compta3@ville-saint-laurent-daigouze.fr

04 66 88 84 82 - secretariatcom@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Pôle Sécurité - Voie Publique :

directionpole.securite.voiepublique@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Services Techniques Municipaux [Travaux - Urbanisme] : 04.66.88.32.10

stm@ville-saint-laurent-daigouze.fr

policederoulage@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Police municipale : 04 66 95 45 40 - **N° de patrouille :** 06 30 76 58 37

chefpm@ville-saint-laurent-daigouze.fr

police@ville-saint-laurent-daigouze.fr - Bd Gambetta (à côté de la Poste)

Accueil de loisirs : 04 66 77 29 51

accueildeleisirs@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Centre multi-accueil : 04 66 35 14 09 - cma@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :

CMEJ.PIJ@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Office de tourisme intercommunal : 04 66 77 22 31

tourisme@terredecamargue

Délibérations du conseil municipal et du conseil d'administration du CCAS.

Retrouvez l'ensemble des délibérations de la ville de Saint-Laurent d'Aigouze sur :
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr // Rubrique : La mairie à votre service - Délibérations du conseil municipal



RETROUVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK, CITYALL ET INSTAGRAM
(téléchargeable gratuitement)



BOULEVARD GAMBETTA : UN CHANTIER D'AMPLEUR ACHEVÉ

Démarrés en mai 2024, les importants travaux du boulevard Gambetta sont désormais terminés. Piloté par la Commune et la Communauté de communes Terre de Camargue, en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune, ce chantier d'envergure a permis de rénover en profondeur le visible et l'invisible.

UN RENOUVELLEMENT COMPLET DES RÉSEAUX

La traversée en eau potable de Saint-Laurent-d'Aigouze alimente également nos voisins d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi. Les réseaux d'eau potable (AEP) et d'eaux usées (EU), vétustes et sujets à des fuites, ont été entièrement remplacés :

- 530 mètres de conduites AEP adduction et 530 mètres de distribution posés
- 80 branchements AEP remis à neuf
- 550 mètres de canalisations EU et 80 branchements renouvelés

Les conduites d'eau potable ont été renforcées par un diamètre plus important, pour sécuriser l'alimentation sur le long terme. Les réseaux secs (électricité et télécommunication) ont été mis en discrétion.

VOIRIE REFAITE À NEUF

La voirie et les trottoirs ont eux aussi été entièrement repris :

- 3 750 m² de chaussée renouvelée
- 1 800 m² de trottoirs refaits
- Reprise des amorces dans les rues adjacentes

Ces travaux se sont déroulés en deux grandes phases :

- Réseaux AEP et EU :

mai 2024 – février 2025

- Voirie et réseau pluvial : mars – juillet 2025

DE NOMBREUSES CONTRAINTES TECHNIQUES

Ce chantier a été marqué par de fortes contraintes :

- Circulation maintenue en partie, ce qui a complexifié les interventions
- Coordination avec d'autres chantiers (réseaux secs) exigeant des ajustements constants

- Conditions météo difficiles : nappe phréatique élevée, nécessité de pompage, renforcement des lits de pose

Lors des travaux de voirie, il a été découvert que le réseau pluvial, en mauvais état et inadapté, devait être intégralement remplacé. À la demande de la mairie, des aménagements supplémentaires ont été réalisés au niveau du Planet, zone régulièrement inondée. Malgré l'absence de pente, tout a été mis en œuvre pour atténuer les conséquences des fortes pluies. Enfin, pour garantir la sécurité des manifestations taurines, des modifications ont été apportées en cours de chantier entre le bas du boulevard et la rue Baroncelli.

FIN DES TRAVAUX ET REPRISSE DE LA CIRCULATION

Les dernières étapes se sont déroulées fin juillet :

- Raccords dans les rues connexes
- Pose de l'enrobé final
- Marquage au sol et finitions

Puis remise en circulation. Des finitions

Travaux de l'église : reprise en septembre

Interrompus depuis mars, les travaux de restauration de l'église reprendront en septembre, une fois la saison taurine terminée. Cette pause a permis de faciliter le bon déroulement des festivités.

pourront encore être réalisées en septembre si nécessaire. La plantation des végétaux aura lieu cet automne.

UN INVESTISSEMENT STRUCTURANT

Le coût initial des travaux hydrauliques était de 2,15 millions d'euros hors taxe. Des compléments ayant dû être apportés, le coût total de l'opération s'élève à 2,88 millions d'euros hors taxes, répartis entre la réfection des réseaux d'eau potable, d'assainissement, du pluvial et les travaux complémentaires engagés au fil du chantier.



RAPPEL DE RÈGLES D'URBANISME DANS LE CENTRE ANCIEN

Le cœur de notre village est typique, authentique. Le préserver et valoriser notre cadre de vie est une de nos priorités. L'aspect extérieur des constructions et l'aménagement de leurs abords sont strictement réglementés.

- Les climatiseurs ne doivent pas être installés en façade sur l'espace public, ils sont autorisés dans les combles ou encastrés et cachés par une grille.
- La pose de paraboles et d'antennes en façade ou sur balcon est interdite. Elles doivent être placées en toiture et en recul par rapport au nu de façades sur voie ou espace public
- Les coffrets techniques des compteurs de gaz, eau, électricité doivent être placés à l'intérieur des constructions ou regroupés dans un coffret encastré en façade ou dans le mur de clôture et traité en harmonie avec celles-ci.

Nous avons rappelé ces règles aux entreprises susceptibles d'intervenir sur la commune.

PROJET D'ECO-QUARTIER MITHRA BILAN DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 17 AVRIL. CE QU'IL FAUT SAVOIR



Lors de la réunion publique, nous avons présenté l'avancement du projet de l'écoquartier de Mithra. Ce futur quartier proposera 270 logements (dont 25 % sociaux), une maison de retraite, un parc naturel de 4,6 ha, et divers équipements publics. Le projet tient compte des retours des habitants sur l'hydraulique, la circulation, le respect du cadre villageois et la diversité de l'habitat. Il vise une intégration harmonieuse dans le paysage et le tissu local, en assurant la gestion des eaux pluviales, la sécurité des cheminements et le maintien de l'identité du village. Cette présentation a rassemblé environ une soixantaine de personnes impliquées dans le projet.

LES GRANDS ÉQUILIBRES DU PROJET : DES CHOIX GUIDÉS PAR DES CONTRAINTES FORTES

Le projet a dû intégrer plusieurs invariants majeurs dès sa conception, afin de garantir sa faisabilité et sa durabilité. Ils sont rappelés ci-dessous :

• **Un remboursement à échéance fixe** : La collectivité devra rembourser l'Établissement Public Foncier (EPF) d'ici 2028, suite à l'acquisition des terrains. Cette échéance financière a fortement conditionné le calendrier de l'opération.

• **Des documents d'urbanisme contraignants** : Le projet a été élaboré dans le respect strict des règles définies par les documents d'urbanisme communaux et supra-communaux (PLU, OAP, PLH, SCoT, prescriptions des Architectes des Bâtiments de France...) autant d'éléments à intégrer pour assurer la cohérence du projet avec le territoire.

• **Des exigences environnementales fortes** : Les conclusions de l'étude d'impact ont permis une meilleure préservation de la biodiversité locale (faune et flore) et l'intégration des enjeux hydrauliques, dans une logique de prévention des risques.

• **Un équilibre économique recherché** : L'opération a été pensée pour maintenir un équilibre financier entre les coûts (acquisitions foncières, travaux d'aménagement) et les recettes attendues (vente des parcelles). Cet équilibre est indispensable pour garantir la viabilité du projet.

POINTS D'ÉTAPES :



LES PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES PAR LE PUBLIC

À l'issue de la présentation du maître d'œuvre et de la SPL30, de nombreuses questions, interrogations et inquiétudes ont émergé au sein de l'assistance. Ce moment d'échange a donné lieu à un dialogue nourri entre les porteurs du projet et le public, dont voici une synthèse succincte.

■ **La ZAC Mithra entrainera une augmentation de la population entre 500 et 600 personnes. Les structures publiques ont-elles été prévues (écoles, cantine...)?**

La ZAC Mithra n'est pas une conception libre. Elle résulte d'une large concertation intégrant des acteurs sociaux, économiques, techniques (réseaux, mobilité, etc.), suit les réglementations en vigueur sur la commune (PLU, PPRI, SCOT, OAP, PLH, ABF, ...) et s'inscrit dans un dialogue constant avec les services instructeurs. Cette approche croisée permet d'anticiper l'évolution de l'occupation des sols et d'adapter en conséquence les équipements publics nécessaires afin d'accompagner l'accroissement de la population.

■ **Comment la maîtrise d'œuvre a-t-elle pris en compte les questions de la MRAE (Missions régionales d'autorité environnementale)?**

Les avis émis par la MRAE ont été pleinement pris en compte. Le mémoire de réponse traite de manière rigoureuse chacun des points soulevés, en apportant des éléments de réponse argumentés et circonstanciés. Ce document est annexé au dossier soumis à l'enquête publique. À ce stade, peu d'inquiétude subsiste quant à la teneur de l'avis final de la MRAE.

■ **Quelle est la superficie des habitats dans la ZAC?**

La superficie des villas (surface de plancher) est en moyenne de 80 à 110 m² et de 65 à 75 m² dans les mas. Cela reste prospectif il pourra y avoir des variabilités en fonction des demandes et des besoins des futurs acquéreurs.

■ **Quels seront les prix d'achat et les loyers sur la zone?**

Une convention signée avec l'Établissement Public Foncier (EPF) engage l'opérateur à réserver 25 % des logements à du locatif social, garantissant ainsi des loyers abordables. Par ailleurs, les tarifs de vente seront également accessibles, favorisant l'acquisition par le plus grand nombre.

■ **Les questions hydrauliques sont importantes dans ce secteur car elles impactent le village au sud. Il ne faut pas aggraver les écoulements vers Vacaresse. Autre aspect est celui de l'imperméabilisation du site qui engendrera une aggravation du réseau pluvial dans le village.**

La réglementation impose de maîtriser la gestion des eaux pluviales dans tout projet urbain, afin de ne pas aggraver la situation hydrologique existante. Dans ce cadre, une étude d'impact hydraulique a été menée, permettant de définir les mesures compensatoires nécessaires, telles que la création de noues, de bassins de rétention, de dispositifs d'infiltration ou de rétention à la parcelle.

Les aménagements proposés vont au-delà de la simple neutralité hydraulique : ils contribuent à une amélioration sensible de la situation actuelle. En effet, les volumes de ruissellement dirigés vers les secteurs sensibles de Saint-Laurent, notamment Vacaresse et le Village, sont significativement réduits. Selon les événements pluviométriques, les diminutions varient de 10 à 40 %, y compris pour des épisodes allant du fréquent au rare.

■ **L'accès au parc dans la partie nord est-il prévu pour les piétons et les cyclistes?**

L'ensemble des accès au parc fera l'objet d'un aménagement soigné, assurant la sécurité des piétons et des usagers des mobilités douces, conformément aux orientations définies dans le plan d'aménagement.

■ **L'aménagement de la place d'entrée et l'agencement des habitats ont-ils été revus?**

La réduction des emprises, liée au maintien du stade sur son site actuel, a conduit à la création de nouveaux secteurs d'habitat. Ces ajustements spatiaux ont été réalisés dans le respect de la densité initialement prévue, tout en préservant l'équilibre économique de la ZAC. Ainsi, le bilan financier de l'opération demeure neutre pour la commune.

Par ailleurs, l'aménagement de la place d'entrée a été repensé, notamment pour garantir un accès sécurisé aux transports en commun pour les enfants. Les architectes ont mené une réflexion approfondie afin d'optimiser la sécurité du site et d'y intégrer des solutions innovantes et adaptées.

■ **En ce qui concerne les aménagements de la noue, quel aménagement a-t-il été prévu?**

Les volumes et les espaces ont été dimensionnés afin de répondre aux contraintes hydrauliques du site. Les aménagements seront précisés dans la phase du PRO de l'étude, en intégrant également les autres exigences techniques, environnementales et paysagères. Ainsi, les noues aménagées au sud ont été conçues pour répondre à l'ensemble de ces contraintes, s'inscrivant davantage dans une logique de jardin de pluie, à la fois fonctionnelle et paysagère.

■ **Comment ont été pensés l'accessibilité à la gare SNCF et le cheminement dans le village?**

Concernant la gare, des échanges ont eu lieu avec la SNCF et la Région en vue d'un éventuel déplacement de la halte vers la rue des Jardins. Toutefois, les études nécessaires s'avèrent complexes et coûteuses, tout comme les solutions techniques envisageables. À ce stade, l'orientation retenue privilégie donc la sécurisation du franchissement de la 2x2 voies comme première étape.

Par ailleurs, les cheminements piétons de la ZAC ont été conçus pour se connecter harmonieusement avec le réseau existant du village. Les enjeux de sécurité ont été pleinement intégrés à cette réflexion afin de garantir des parcours à la fois continus et sûrs pour les usagers.

■ **Qu'en est-il de la maîtrise foncière au nord de la ZAC qui accueillerait le parc ?**

Le PADD impose la création d'un parc au sein de la ZAC, rendant ces réquisitions obligatoires et intégrées dans les documents de planification. De plus, la convention avec l'EPF inclus le parc dans la zone d'aménagement. Ces acquisitions foncières ont été anticipées et prises en compte dans le bilan financier du projet, qui reste à l'équilibre à ce stade de l'avant-projet (AVP).

■ **Peut-on avoir des précisions sur le volet financier et pourquoi mettre le parc au nord de la ZAC ?**

Le bilan prévisionnel du projet, établi sur l'ensemble de sa planification, doit impérativement être équilibré, c'est un objectif majeur, également requis par l'État. Les aménagements proposés en phase projet feront l'objet d'une optimisation en phase PRO, afin de rechercher le meilleur équilibre entre coût et efficacité, et d'affiner ainsi les enveloppes budgétaires. À ce stade, le bilan repose sur des estimations nationales, ajustées aux réalités économiques locales.

Quant à la localisation du parc au nord, elle résulte de contraintes réglementaires, notamment celles liées au PLU et à la densité. En effet, le développement urbanistique n'est autorisé que dans les zones classées AU, ce qui oriente la répartition spatiale du projet.

■ **La résidence pour les seniors n'est pas trop éloignée du centre ?**

À ce stade pas de localisation définitive de cet établissement. Cela reste adaptable.

■ **Comment se fait la jonction entre le village actuel et la nouvelle zone ?**

L'articulation entre les différentes entités du projet sera assurée par la place aménagée autour du monument aux morts. Conservant sa fonction de carrefour central, cette place prendra une forme rectangulaire, permettant une circulation fluide entre les diverses unités du village. Elle jouera ainsi un rôle de liaison à la fois symbolique et fonctionnelle au cœur du projet.

CONCLUSION

Le bilan de cette réunion publique révèle une forte implication constructive de la population, qui exprime également une légitime inquiétude face aux changements à venir ainsi qu'à la croissance significative de la population. Les aspects techniques de la réalisation suscitent, à juste titre, de nombreuses interrogations, compte tenu des enjeux que cela pourrait engendrer pour le village tout entier.

Les débats et échanges nourrissent utilement la réflexion des élus, leur permettant d'orienter les études de la maîtrise d'œuvre sans perdre de vue les objectifs ni les contraintes du projet. Il est important de préciser que toutes les propositions issues des ateliers et de la concertation ne pourront être intégrées au projet de ZAC, en raison des limites réglementaires et techniques.

Les décisions des élus prennent cependant en compte, dans la mesure du possible, les retours de la population, tout en veillant à préserver les grandes orientations du projet.





HOMMAGE A MONSIEUR RAYMOND CLAVEL, ANCIEN MAIRE DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

C'est avec une profonde émotion que nous rendons hommage à Monsieur Raymond Clavel, Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze de 1996 à 2001, disparu au mois de mai dernier.

Plus qu'un élu, Monsieur Clavel était un homme de terrain, proche des habitants, à l'écoute de chacun. Tout au long de son mandat, il a incarné une vision profondément humaine de l'engagement public, fondée sur la bienveillance, le dialogue et le service de l'intérêt général. Présent dans les grands moments comme dans le quotidien de la vie communale, il a œuvré sans relâche pour renforcer le lien social et faire vivre les valeurs de solidarité dans notre village.

Sa simplicité, son intégrité et son dévouement resteront dans les mémoires. Il laisse le souvenir d'un homme généreux, respecté et sincèrement apprécié de tous.

Les obsèques de Monsieur Clavel ont été célébrées le mardi 27 mai en l'église du village. À cette occasion, les drapeaux de la commune avaient été mis en berne en signe de respect. Au nom de Monsieur le Maire, de l'ensemble du Conseil municipal et des agents communaux, nous réitérons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

LES AGENTS MUNICIPAUX FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT

Plus de 90% des agents communaux ont récemment été formés aux gestes de premiers secours (PSC1) grâce à la Section Enseignement du Secourisme des Sapeurs-Pompiers du Gard.

Organisée en cinq sessions, cette formation a permis à chacun d'apprendre à réagir efficacement face à une urgence. Une montée en compétence essentielle, tant pour la sécurité au travail que pour le quotidien au service de la population. Un grand merci aux sapeurs-pompiers pour leur professionnalisme et bravo à nos agents pour leur implication !

PREMIERS SECOURS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Face à une urgence, réagir vite et bien peut sauver des vies. Avant d'intervenir, sécurisez les lieux et alertez les secours. Ensuite, apportez l'aide nécessaire en fonction de la situation. En cas de signes sérieux comme un AVC ou un arrêt cardiaque, n'attendez pas pour appeler les services d'urgence.

La commune dispose de deux défibrillateurs en accès libre :

- À la mairie (en façade)
- Au gymnase municipal

Numéros d'urgence à connaître

112 : urgence européenne

15 : SAMU

18 : Pompiers

17 : Police secours

114 : SMS/visio pour personnes sourdes ou malentendantes

911 : pour les étrangers (redirige vers les services français)

Vous pouvez vous former ou réviser les gestes grâce aux tutoriels vidéo de la Protection Civile ou de la Croix-Rouge française.

L'ACTU EN BREF

■ **Changement au sein du service comptable**

Depuis le 2 juin, Madame Sylvie Clauzel a intégré le service comptable, en remplacement de Madame Annie Bergue. Forte de son expérience et de ses compétences, Sylvie poursuivra le travail engagé tout en apportant sa propre vision et son dynamisme au service. Nous lui souhaitons bienvenue dans ses nouvelles fonctions et plein succès dans ses missions.

Nous remercions chaleureusement Annie, qui a fait valoir ses droits à la retraite, pour son engagement tout au long de sa carrière dans notre collectivité et nous lui adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie.

ARRIVÉE DE NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Monsieur Clément Baudot, qui a pris ses fonctions en tant que Directeur Général des Services (DGS) le 2 juin dernier. Son parcours riche et son expérience pour le service public constituent de réels atouts pour accompagner notre collectivité dans ses projets et relever les défis à venir. Nous souhaitons la bienvenue à Clément au sein de notre équipe et nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration placée sous le signe de l'engagement, de l'écoute et du travail collectif.



UNE BELLE SOIRÉE DU TERROIR

Dimanche 13 juillet, la Soirée du Terroir organisée par le Comité des fêtes a encore une fois rassemblé de nombreuses personnes sur la place, avec un concert fort apprécié du groupe Alter Ego, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Stands variés, balades à poney, jeux pour enfants ... Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Palliant l'absence du feu d'artifices et du défilé lumineux, reportés en raison du risque incendie et par respect pour les sapeurs-pompiers, la diffusion du match, la finale de la Coupe du Monde des Clubs PSG - Chelsea, a complété cette belle soirée. Un grand merci au Comité des fêtes pour son engagement et son dynamisme !



MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Ce samedi 28 juin, Monsieur le Maire, Rodolphe Teyssier, adjoint à la communication et des élus ont eu le plaisir d'accueillir, a eu le plaisir d'accueillir une vingtaine de nouveaux habitants pour une matinée riche en découvertes et en rencontres.

Le rendez-vous était à la Tour Carbonnière, pour une visite commentée passionnante, menée par Rémi Tine, technicien naturaliste du Syndicat Mixte Camargue Gardoise.

Retour au village pour une présentation de l'ancienne cave coopérative, symbole du patrimoine local.

Puis, surprise : une visite privilégiée du château de Calvières, habituellement fermé au public !

Le parc, la serre, le potager, la beauté des lieux et ses extérieurs ont émerveillé les participants.

La matinée s'est clôturée autour d'un apéritif convivial en salle du Conseil, préparé avec soin par Arlette et Jacques.

Merci au Syndicat Mixte Camargue Gardoise, à la production pour l'autorisation exceptionnelle de visite du parc et au gardien pour son accueil chaleureux. Merci aussi à toutes les personnes présentes pour ce beau moment d'échanges et de convivialité !

A cette occasion, un petit livret « (En)quête de patrimoine : La cave coopérative des Vignerons : un témoin du patrimoine viticole local » a été créé. Retrouvez-le à l'accueil de la mairie ou via ce QR Code.



À VENIR

Le feu d'artifice et le défilé lumineux auront lieu le samedi 13 décembre, à l'occasion du Marché de Noël.



FÊTE DE LA MUSIQUE 2025 : COUP D'ENVOI DES SOIRÉES D'ÉTÉ

La place du village a vibré le samedi 21 juin pour la Fête de la Musique. Ambiance festive, public nombreux et programmation éclectique ont rythmé cette belle soirée estivale.

La Commission Culture et Festivités remercie chaleureusement les artistes passionnés, le public enthousiaste et toutes les personnes mobilisées pour l'organisation de la soirée, en particulier Philippe Auger, chef d'orchestre de l'évènement.

UN ESPACE PRÉVENTION SANTÉ S'INVITE À LA FÊTE !

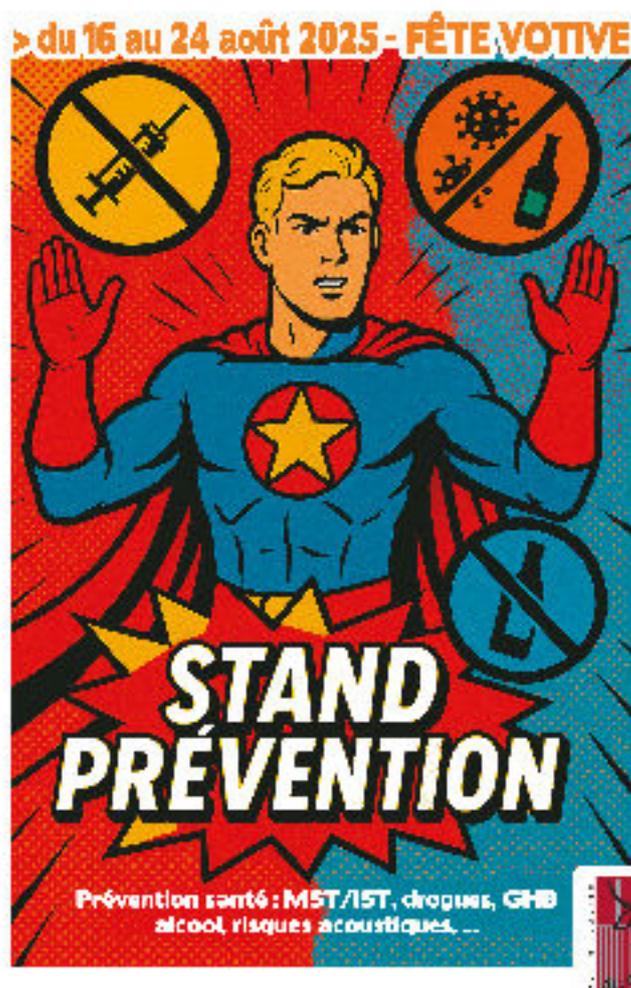
À l'occasion de la fête votive, un stand consacré à la prévention santé sera mis en place les soirs de week-end. Cet espace, animé par des bénévoles engagés, a pour objectif d'informer et de sensibiliser aux risques liés aux addictions et aux comportements à risque.

Vous y trouverez de la documentation sur les différentes addictions, des conseils pour adopter des comportements responsables, ainsi que du matériel de prévention. Un éthylomètre sera disponible sur place afin que chacun puisse contrôler son alcoolémie avant de reprendre la route. Tout est mis en œuvre pour que la fête rime avec sécurité et convivialité !

Nous tenons à remercier chaleureusement la Croix-Rouge, les élus, les agents municipaux ainsi que l'ensemble des volontaires pour leur investissement dans cette action essentielle. Leur engagement et leur sérieux ont été renforcés par une formation dispensée le 28 juillet par le CODES 30 (Comité départemental d'éducation pour la santé du Gard).

Ensemble, faisons de la fête du village un moment de partage et de plaisir... en toute sécurité !

Venez rencontrer l'équipe de bénévoles devant la mairie :
le samedi 16/08, dimanche 17/08, vendredi 22/08, samedi 23/08
et dimanche 24/08 de 19h à 23h.



Bienvenue à Saint-Laurent-d'Aigouze

BAYA YOGA

“ Le yoga est devenu mon chemin dès mon tout premier cours. C’est une pratique complète, ancrée, qui relie le corps, le cœur et l’esprit. Après cinq années d’études et un poste de cadre, j’ai fait le choix de changer de voie pour m’engager dans ce qui a du sens pour moi.



Formée en Yoga Vinyasa, Warrior, prénatal & postnatal, j’enseigne aujourd’hui un yoga vivant, accessible, et adapté à chacun depuis 2019. Ce qui me touche, c’est de vous voir évoluer, vous recentrer, vous reconnecter à cette sensation de légèreté et de paix intérieure qui rend la vie plus douce et plus joyeuse. Installée à Saint-Laurent, ce village chaleureux que j’aime tant, où mes trois enfants sont scolarisés, je propose des cours ouverts à tous, dans un esprit de simplicité, de bienveillance et de partage.”

Cours collectifs :

Lundi : 17h Kids Yoga / 18h Yoga parent-enfant / 19h Yoga dynamique

Jeudi : 19h Yoga dynamique

Vendredi : 9h Yoga doux (accessible femmes enceintes)

Autres créneaux possibles pour événements, cours privés ou entreprises.

06 18 14 85 26 · studiobayayoga@gmail.com



JUSTINE AUGER OUVRE SON CABINET D'OSTÉOPATHIE

Justine Auger, une enfant du village, vient de réaliser son rêve : s’installer à Saint-Laurent pour y exercer le métier qu’elle a choisi avec passion.

Après cinq années d’études à l’Institut Toulousain d’Ostéopathie, ponctuées de nombreux stages (en hôpital, Ehpad, maternité...), Justine a développé une approche globale, fondée sur l’écoute, la bienveillance et le respect.

« Revenir ici, c’était un choix de cœur autant qu’une évidence. J’ai grandi à Saint-Laurent et j’ai à cœur de participer à la vie du village en contribuant au bien-être de ses habitants. » Son cabinet est installé au 303 boulevard Alexandra David-Neel, à deux pas du centre, avec un parking accessible à proximité.

Ouvert du lundi au samedi matin-Rendez-vous au 06 78 68 88 93

L'ENCLOS DES ANGES

“ L’Enclos des Anges, c’est nous : Christelle et Bruno, passionnés de voyage et de décoration.

Nous avons créé cette entreprise pour faire voyager nos clients à travers des objets uniques, sélectionnés avec soin auprès de nos artisans à Bali.

Nous vous accueillons dans notre showroom à Saint-Laurent-d’Aigouze, ouvert 5 semaines à chaque nouvel arrivage de container, du mercredi au dimanche.

À chaque ouverture, nous réservons à nos visiteurs beaucoup de surprises et de jolies trouvailles fraîchement débarquées de Bali.

Et pour prolonger l’évasion tout au long de l’année, retrouvez également notre boutique dans les remparts d’Aigues-Mortes.

Nous sommes très heureux de nous installer à Saint-Laurent et avons hâte de partager cette belle aventure avec vous !

Pour connaître les dates d’ouverture, les événements ou découvrir nos nouveautés, suivez-nous sur les réseaux sociaux ! ”

Showroom Bali, 5 avenue Général Trouchaud – Rond-point du Grill – 30220 Saint-Laurent d’Aigouze

06 64 78 26 58 / 06 15 34 66 49



L'ACTU EN BREF

Semaine Bleue à Saint-Laurent :

« La grotte de la Cocalière comme si vous y étiez »
Temps intergénérationnel le mercredi 1^{er} octobre.
Une expérience immersive unique ! Tout sera réuni pour vivre une aventure sensorielle, culturelle et accessible à tous. Infos à venir.

Reprise des Cafés Mémoire à la rentrée

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Rendez-vous pour la journée « **Octobre Rose** » le samedi 4 octobre et la « **Semaine Bleue** », du 6 au 10 octobre.

« FRANCE SERVICE » : de nouveaux partenaires

ont rejoint notre commune : l'Urssaf pour les démarches de cotisations des micro entrepreneurs et particuliers employeurs, et l'Agirc Arrco pour les retraites complémentaires. Ceux ci viennent s'ajouter au bouquet national déjà riche de onze services (CAF, Pôle emploi, France Rénov', Chèque énergie, La Poste, etc.), offrant un guichet unique encore plus complet à nos habitants. ».

Pour rappel : permanences deux mercredis matin /mois au CCAS, en mairie. Informations et prises de rendez-vous au 04 66 73 00 84 et franceservices30220@ville-aigues-mortes.fr

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE

119 Enfance en danger

115 Difficultés majeures, absence ou perte de logement, violences conjugales, expulsion

3919 Femmes victimes de violences. Ecoute et orientation vers différents dispositifs

3020 Harcèlement scolaire

3018 Cyberharcèlement

0 800 23 13 13 Drogues info service

114 gratuit 24h/24 7j/7 réservé aux personnes malentendantes, malvoyantes et aphasiques

UN ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR A SAINT-LAURENT : UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR NOS AINÉS ET LEURS PROCHES

Nous sommes heureux de pouvoir répondre, ici à Saint-Laurent d'Aigouze, à un besoin réel et croissant de notre population : offrir un mode d'accueil flexible, bienveillant et adapté aux personnes âgées et/ou en perte d'autonomie.

Un accueil familial de jour est proposé sur la commune, encadré par des personnes formées et passionnées. Il s'agit d'une alternative proposée aux personnes recherchant un accompagnement professionnel respectueux, stimulant et convivial.

C'est un espace de vie dynamique, rythmé par des balades dans le village, des activités variées adaptées aux patients. Quel plaisir de croiser ces visages familiers dans nos rues, sourires aux lèvres !

L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée.

Un contrat d'accompagnement personnalisé est établi avec chaque famille, et des aides financières peuvent être sollicitées.

Ce lieu de vie est aussi un vrai soutien pour les proches.

L'objectif est clair : maintenir les acquis, favoriser le lien social et la stimulation cognitive, dans un environnement sécurisé et humain.

Pour en savoir plus :

Karine Facca Bastide – 20 lot. Les Saladelles à Saint-Laurent-d'Aigouze

07 49 02 64 87- accueildejourfamilial30220@gmail.com



Dispositif Seniors en vacances Voyage ANCV

Deux séjours proposés :

- du 27 juin au 04 juillet 2026 - Au cœur des Pyrénées
- du 23 au 30 août 2026 - En Alsace

Inscriptions à l'accueil de la mairie

avant le 15 septembre 2025

LES AÎNÉS FONT LA FÊTE !

A l'occasion de la fête votive, le CCAS convie les Aînés à deux rendez-vous festifs, sous le signe du partage, de la bonne humeur et des traditions.

Lundi 18. Déjeuner aux prés (offert). Direction la laupio de la manade Agnel à Chaberton. Transport en bus prévu.

Mercredi 20. Rendez-vous au cœur des festivités, sur la place, pour un apéritif musical suivi d'un repas au Petit Café. L'ambiance musicale sera assurée par le trompettiste et chanteur Stéphane Damour. Participation : 22€/pers.

Cette année la tenue de fête pourra être complétée par un éventail et une casquette. De quoi profiter pleinement des festivités en gardant de la fraîcheur !

Inscriptions et règlements en mairie.



JOURNÉE MANADE : RENDEZ-VOUS ANNUEL À NE PAS MANQUER

Vendredi 23 mai, 73 personnes ont partagé une journée placée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur, à la manade Vinuesa, au Cailar. Avec comme invité surprise : Eole, ce cher dieu du vent, qui a voulu également profiter de ce bon moment ! Accueillis dans un cadre authentique, les participants ont pu profiter d'une balade en remorque au cœur de la manade, d'une démonstration dans le bouvaù, d'un repas convivial (avec une délicieuse carbonnade de taureau).

L'animation musicale, menée par le groupe Amor of Gypsies, a enchanté l'auditoire qui s'est laissé emporter par l'ambiance flamenco sur la piste de danse.

Encore une fois, ce fut un beau moment de partage, offert à nos Aînés par le CCAS. Evelyne Féline souligne l'importance de favoriser le lien social

UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ À L'OCCASION DE MARS BLEU

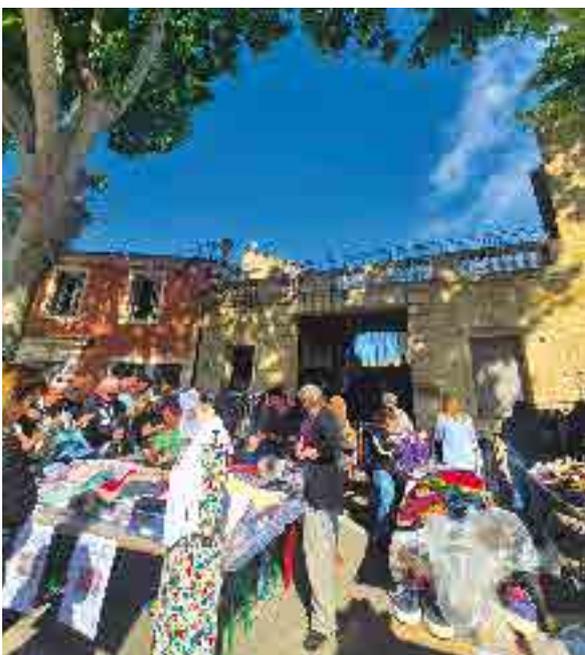
Vendredi 28 mars, la salle Vincent Scotto a accueilli le thé dansant intercommunal, organisé par les trois CCAS de Terre de Camargue dans le cadre de Mars Bleu, mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

L'après-midi a débuté par un mot d'accueil chaleureux d'Evelyne Feline, adjointe déléguée aux affaires sociales et représentante du CCAS de Saint-Laurent-d'Aigouze, ravie d'ouvrir les portes de la commune pour cette belle cause. Elle a ensuite laissé la parole à Marie-Joëlle Ribard, représentant la Ligue contre le cancer, qui a rappelé l'importance de la prévention et du dépistage.

Moment d'émotion et de tendresse ensuite, avec l'ouverture du bal par notre doyenne, guidée par son fils sur la piste, marquant le début d'un après-midi festif. L'ambiance n'a cessé de monter grâce au dynamique duo Guit'Harmony, qui a su faire danser les participants sans relâche !

Grâce aux inscriptions au thé dansant et à la tombola généreusement dotée par les commerçants locaux, 505 € ont été récoltés (325 € pour les entrées et 180 € pour la tombola). Une belle somme reversée à la Ligue contre le cancer, au profit de la recherche, de la prévention et de l'aide aux malades.

« Un immense merci à tous les participants, aux bénévoles dont l'implication a été précieuse, et aux commerçants pour leurs dons. Nous sommes très reconnaissantes suite à ce bel élan de solidarité dont vous avez fait preuve » déclare Evelyne Féline.



LE VESTIAIRE D'ITC

Le 8 mai dernier, à l'occasion de la brocante, le stand solidaire du CCAS intitulé « Le Vestiaire d'ITC » a connu un franc succès. Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs se sont pressés pour découvrir les vêtements et accessoires mis en vente, issus des dons généreux de la production de la série télévisée Ici tout commence.

Grâce à cette impulsion solidaire, et à l'engagement remarquable des bénévoles qui ont œuvré à la préparation de cette action, la somme de 1 417 euros a pu être récoltée. Cette contribution viendra soutenir les actions menées par le CCAS en faveur des habitants.

Évelyne Féline, adjointe déléguée aux affaires sociales, et Marie-Luce Pelissier-Jaber, vice-présidente du CCAS, adressent leurs remerciements les plus sincères à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette belle initiative.

LE PETIT MONDE : UNE ANNÉE PLEINE DE DÉCOUVERTES POUR LES TOUT-PETITS

Au centre multi-accueil Le Petit Monde, l'année a été rythmée par de jolis moments de partage et de découvertes pour les enfants, les familles et l'équipe encadrante.

Parmi les temps forts, les enfants ont eu la belle surprise, au mois de mai, de découvrir les animaux de la mini-ferme Animaléa : poules, lapins, chèvre, oie et même un poney étaient au rendez-vous. Une matinée pleine de douceur et d'émerveillement, offerte par l'Association des Parents de la crèche, qui a ravi petits et grands.

Les plus grands ont aussi pu vivre leur première "journée passerelle" avec la visite de l'école maternelle, étape importante pour préparer en douceur leur entrée à l'école.

Enfin, la fête de la crèche, le 25 juillet, est venue clôturer l'année en beauté. À cette occasion, la municipalité a offert un petit cadeau aux enfants qui s'apprêtent à faire leur rentrée scolaire, pour marquer symboliquement ce grand passage.

Nous remercions chaleureusement l'équipe encadrante pour son professionnalisme et sa bienveillance, faisant du « Petit Monde » ce lieu où il fait bon grandir !

UNE BELLE ANNÉE SCOLAIRE POUR LES ÉCOLIERS DE SAINT-LAURENT

Début juillet, les élèves du groupe scolaire Chloé Dusfourd ont quitté les bancs pour des vacances bien méritées, au terme d'une année riche en projets et en découvertes. Parmi les temps forts : un programme écocitoyen axé sur le respect de l'environnement et la biodiversité locale, un projet cinéma clôturé par une projection au cinéma d'Aigues-Mortes, et une classe verte à Méjannes-le-Clap, où les enfants ont pu s'initier à l'escalade, à la spéléologie, aux randonnées nocturnes... sans oublier la traditionnelle boum de fin de séjour !

Les fêtes de l'école maternelle et de l'école élémentaire, cette dernière organisée en lien avec l'accueil de loisirs, ont une nouvelle fois réuni un large public, conquis par les spectacles proposés : un voyage dans l'univers du cirque pour les plus petits, et une belle traversée des musiques de cinéma, des années 60 à aujourd'hui, pour les plus grands.

Les kermesses qui ont suivi, organisées en partenariat avec la très dynamique APE, ont rencontré un franc succès et permis de récolter des fonds pour soutenir les projets à venir.

Enfin, le lundi 23 juin, la remise des cadeaux aux élèves de grande section et de CM2 a marqué leurs passages respectifs au CP et au collège. Ce moment symbolique, partagé dans la cour de l'école en présence de leurs familles, du Maire, des adjointes à l'enfance et à la culture, de plusieurs élus, des directrices et des enseignantes, restera sans doute un souvenir précieux pour tous.

Bravo à nos jeunes élèves pour cette belle année et cette nouvelle étape franchie !



SOUVENIRS À L’AFFICHE

Ville de Saint-Laurent-d'Aigouze
Entre Terre et Mer
 D'ANY ALBERT

EXPOSITION
 DU 15 AU 26 MAI 2025

Organisée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Laurent-d'Aigouze

RENSEIGNER VOCAL DE CHŒURS
CONCERTS 2025

Saint-Laurent-d'Aigouze
 L'abbaye - place de la République
Dim 18h 25 MAI

MAGNIFICAT
 Thomas Luis de Victoria, Katalin Karolyi
 (Jeu de Part, 2006) 2006

De 11h à 12h
 Lucien Bata

Participation libre

Ville de Saint-Laurent-d'Aigouze
 Communauté de Communes

Nuits d'été

Par la Ville de Saint-Laurent-d'Aigouze
 Vendredi 19 Juin 2025
 Samedi 20 Juin 2025
 Dimanche 21 Juin 2025

Vendredi 19 Juin 2025
 19h30 - 21h30
 Concert de musique classique
 L'abbaye de Saint-Laurent-d'Aigouze
 Direction musicale : Lucien Bata
 Orchestre de chambre de Saint-Laurent

Samedi 20 Juin 2025
 19h30 - 21h30
 Concert de musique classique
 L'abbaye de Saint-Laurent-d'Aigouze
 Direction musicale : Lucien Bata
 Orchestre de chambre de Saint-Laurent

Dimanche 21 Juin 2025
 19h30 - 21h30
 Concert de musique classique
 L'abbaye de Saint-Laurent-d'Aigouze
 Direction musicale : Lucien Bata
 Orchestre de chambre de Saint-Laurent

EXPOSITION *Le flamant rose*
 2025 - 19 AVRIL - 27 AVRIL 2025

DU 19 AU 27 AVRIL 2025
 SAINT-BONNET (50210) - Saint-Laurent-d'Aigouze

Château de Saint-Bonnet du 19 au 27 Avril
 05 43 43 12 36 36 36

DE 10H À 18H 30
ENTRÉE LIBRE

Ville de Saint-Laurent-d'Aigouze
Rumba La représentation finale
FLAMENCA

DIMANCHE 15 JUIN 2025
 Pour les écoles 12h30

14h30 - 18h30
 Pour les adultes 12h30

FÊTE DE LA MUSIQUE
 2025 - 21 JUIN 2025

Ville de Saint-Laurent-d'Aigouze
Samedi 21 Juin 2025
 19h30 - 21h30

Awary 19h30 - 21h30
P'tit Louis Band 19h30 - 21h30
Kemas 19h30 - 21h30



NT - D'AIGOUZE

Fête Votive 2025
Du 16 au 24 Août



Fête Votive

Du 16 au 24 Août

2025

Vendredi 15

Fête préservée de la Trésorerie musicale de la Ville de St Laurent
 18h45 : Fête à l'école St Laurent / La Courbe / Leblond
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€ pour les moins de 12 ans ou
 deviset être accompagnés

Samedi 16

Journée Espagnole
 18h00 : An musical en duo le week-end musical
 19h00 : Concert de Paul
 18h45 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 19h-00h : Après l'école / Mar. des Lacs
 Tarif de soirée animé par **DJ CLAUZL**

Dimanche 17

Journée animée par la Trésorerie musicale
 18h : Déjeuner sur les bords de la Seine / La Courbe / Leblond
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 18h45 : Course de la jeunesse
 Présentation des Livres et revues des clés de la ville
 à la jeunesse par M. de Maistre
 18h00 : Apéritif musical animé par un DJ
 18h45 : Course de la jeunesse
 M. de la Trésorerie musicale / St Laurent / Rousseau
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€ / C. de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 20h : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 18h45 : Course de la jeunesse
 M. de la Trésorerie musicale / St Laurent / Rousseau
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€
 Suite de la soirée après le week-end musical avec un DJ

Mardi 19

Journée des Pêcheurs
 Déjeuner offert par la Communauté Enfant. Inscription en Matin
 jusqu'au 08 Août. **Entrée gratuite**
 18h : Déjeuner aux côtés des Serpentiers
 19h : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 18h45 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 19h00 : Apéro Mousse animé par **DJ SEB**
 18h45 : Course de la jeunesse
 Manades Bâtard / Nicolette / St Louis / Raymond
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€ / C. de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 20h : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Après la course de la jeunesse
 19h00 : Apéritif musical animé par **DJ SEB**
 20h : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€
 Suite de la soirée après le week-end musical avec **DJ SEB**

Mercredi 20

Journée des Aînés
 Organisée par le CLAC
 18h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 19h : Déjeuner aux côtés des Serpentiers
 18h45 : Course de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 18h45 : Course de la jeunesse
 Manades Couquard / Rousseau / L. V. de la Trésorerie musicale
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 20h : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Après la course de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Suite de la soirée animée par **Stéphane Damour**

Vendredi 22

90 ans de la **Manade Fournaud**
 Journée à l'Anciennerie Animée par la Peña La Provençale
 18h : Déjeuner sur les bords de la Seine / La Courbe / Leblond
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 18h45 : Course de la jeunesse
 M. de la Trésorerie musicale / St Laurent / Rousseau
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€ / C. de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 20h : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Après la course de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Suite de la soirée animée par **la JUNGLE**

Samedi 23

Journée préservée par les Vignobles des Sablons
 150 ans de la **Manade Lescoff / 35 ans de St Laurent**
 Dress-code **Vent et Jaune**
 Journée des Classes
 18h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 19h : Déjeuner sur les bords de la Seine / La Courbe / Leblond
 18h45 : Course de la jeunesse
 M. de la Trésorerie musicale / St Laurent / Rousseau
 Entrée Générale 5€ / Tarif réduit 3€ / C. de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 20h : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Après la course de la jeunesse
 19h00 : Fête musicale de la Trésorerie musicale
 Suite de la soirée animée par **DJ CLAUZL et ENZO PUECH**

SAINT-LAURENT



Edith Beaudry



“LA CAMARGUE À L'UNESCO”

Adhésion municipale à l'association dans but d'obtenir le classement de la Réserve de Biosphère de Camargue au Patrimoine Mondial Naturel de L'UNESCO.

Le 11 juin, l'assemblée générale annuelle de l'association pour l'aide à l'inscription au PCI Unesco des Cultures Camarguaises s'est déroulée au mas de la Cure.

Laure Perrigault-Launay et Guy Coste ont représenté la commune de Saint-Laurent.

Le projet d'inscription au patrimoine commun immatériel (PCI), de l'environnement et des arts traditionnels camarguais, auprès de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, avance sereinement.

Très prochainement, un dossier Leader sera déposé auprès du GAL Pays d'Arles, afin d'obtenir des fonds, pour l'élaboration du document final qui sera présenté aux instances délibérantes.

Des passerelles sont envisagées, en vue du soutien recherché auprès des PETR des régions voisines. L'intitulé du programme sera dorénavant CAMARGUE, TRÉSOR DE BIODIVERSITÉ ET PATRIMOINES VIVANTS.

[Il est possible d'adhérer à l'association en ligne via le site HelloAsso /La Camargue à l'Unesco.](#)



REMISE D'UN LABEL “CIÉUTA MISTRALENCO”

Nouvelle participation de notre commune à la remise d'un label « Ciéuta mistralenco », cette fois à la ville de Lunel, dernière ville à avoir obtenu cette belle reconnaissance.

Retrouvez deux articles très intéressants concernant Saint-Laurent-d'Aigouze dans le dernier numéro de la revue « Lou Felibrige ».

<http://www.felibrige.org/2025/07/la-revisto-n-343/>



À RETENIR

■ “JUBILÉ DES GARDIANS”

Dimanche 10 août, à l'occasion de la fête patronale de Saint-Laurent

19h : procession dans les rues du village
19h30 : messe ouverte à tous, en présence de la Nacioun Gardiano, la Confrérie des Gardians, les Arlésiennes et les Félibres

■ CIRCUIT ARTISTIQUE “SAINT-LAURENT AU CŒUR DES TRADITIONS”

Du 16 au 24 Août

3 lieux :

Salle Vincent Scotto avec “les Peintres en liberté”

Salle du Conseil avec les photos de Marc Leenhardt et les œuvres de Christian Soulier
Arènes : panneaux d'hommage aux manades Fourmaud et Lescot

■ “SAINT-LAURENT, AU FIL DU TEMPS ET DES REGARDS”

Participation aux Journées Européennes du Patrimoine 2025, les 20 et 21 septembre.

■ “JOURNÉE BIKE AND FIRE”

Dimanche 19 octobre, derrière le complexe sportif, boulevard Alexandra-David-Néel
Cette journée caritative est destinée à lever des fonds pour les pupilles orphelins des sapeurs-pompiers de France.

■ FEUX D'ARTIFICE D'HIVER AVEC UNE “BALADE LUMINEUSE” POUR LES ENFANTS

Le samedi 13 décembre en clôture du marché de Noël.

■ CONCERT DE NOËL

Dans l'église avec le Collégium Musical de Nîmes, sous la direction de Jean-Marc Hebert (date à définir)

■ “50 ANS DE TALENT MIS EN LUMIÈRE”

Événement autour de Frédéric Ivassich,
Samedi 10 janvier 2026, salle Vincent Scotto

A travers les 150 ans de la manade Lescot et les 90 ans de la manade Fourmaud, Saint-Laurent-d'Aigouze célèbre deux familles intimement liées à son histoire, unies par l'amitié et la passion partagées.

LA MANADE LESCOT 150 ANS DE PASSION ET DE TRANSMISSION

Fondée en 1875, la manade Lescot est aujourd'hui l'une des plus anciennes, toujours en activité, témoin vivant de 150 ans d'histoire enracinée dans la Crau, et dans le cœur des Saint-Laurentais.

Dans la famille Lescot, être manadier n'est pas un simple métier. C'est une passion, une vocation héritée, transmise comme un trésor familial. De Joseph et François, les fondateurs, à Christian et Françoise, puis à Frédéric et Sébastien aujourd'hui, chaque génération a su préserver l'essentiel : l'amour des bêtes, la rigueur du travail et l'attachement indéfectible à la tradition.

Mais ce que la manade incarne surtout, c'est l'art de la transmission et cette amitié indéfectible avec ses gardians amateurs, devenus au fil du temps une véritable famille de cœur.

La relève est déjà là : Emmanuel, Estelle, Adrien... et même la toute petite Pénélope, grandissent dans cet héritage précieux et forment une nouvelle génération guidée par les racines, mais tournée vers l'avenir, dans le respect des valeurs fondatrices.

À Saint-Laurent, chacun connaît la famille Lescot. Elle est, depuis 35 ans, de toutes les fêtes, de tous les moments forts. Son empreinte est inscrite dans notre mémoire collective.



© Patrick Frilet - Les dynasties de Camargue



© Marc Leenhardt



LA MANADE FOURMAUD 90 ANS AU SERVICE DE LA TRADITION TERRITORIALE

Cette année, nous célébrons les 90 ans de la manade Fourmaud, fondée en 1935 par Alfred Fourmaud. Gilbert Fourmaud reprend les rênes en 1940 et la manade est aujourd'hui portée par ses enfants, Frédéric et Anne, ainsi que par Pierre, fils de Frédéric, qui incarnent avec fierté la relève de cet héritage familial.

Spécialisée dans l'élevage de chevaux de race Camargue, la manade fait partie intégrante du paysage local. Dans les marais de la Carbonnière, les chevaux vivent en liberté, au rythme des saisons, sous le regard attentif de cette famille et de ses gardians amateurs, compagnons de toujours.

Il n'est pas rare de croiser juments et poulains sur la route de la Carbonnière, et de s'arrêter, sourire aux lèvres, pour laisser passer une roussataïo, ballet naturel où l'animal et l'homme avancent en harmonie.

La municipalité tient à saluer ces 90 ans d'engagement, de travail et de transmission. A travers la famille Fourmaud, c'est toute une culture locale qui rayonne, elle porte l'image de Saint-Laurent au firmament des légendes de Camargue. Sian de Raço !



© Marc Leenhardt



© Marc Leenhardt

« SAINT-LAU REND HOMMAGE » ... AUX PROJETS PATRIMONIAUX SAINT-LAURENTAIS, FRUITS DE PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAIL

DÉVIATION DU GR 42-2 PAR UN ITINÉRAIRE CONTOURNANT LA DÉPARTEMENTALE 46 (du mas Cachemire au pont du Vistre)

Plusieurs objectifs et points positifs :

- Assurer aux randonneurs (piétons et cyclistes) une sécurité optimale ;
- Permettre de rejoindre Saint-Laurent en empruntant, après le Vistre, un circuit PR balisé en jaune (Promenade et randonnée) ;
- Découvrir la richesse naturelle et patrimoniale de notre territoire en traversant, avec l'aimable autorisation de Monsieur Espelly, une parcelle lui appartenant, au lieu-dit de Psalmodi ;
- Offrir à Saint-Laurent la possibilité de devenir, dans les années à venir, une étape des "chemins des Huguenots" (dans le cadre de la création de l'itinéraire européen "Sur les pas des Huguenots") reliant l'Allemagne à Aigues-Mortes ;
- Donner l'occasion aux saint-laurentais, ainsi qu'aux randonneurs, de passer à proximité d'un lieu qui leur est cher : l'abbaye de Psalmodi dont, rappelons-le, les archives concernant 44 années de fouilles, léguées à la ville par les chercheurs américains Brooks et Susan Stoddart, sont aujourd'hui indexées et entreposées à la mairie, dans une salle qui leur est dédiée.



PAROLE AUX STAGIAIRES BÉNÉVOLES, ÉTUDIANTS EN ARCHÉOLOGIE ET AU SERVICE DE LA MÉMOIRE LOCALE

Notre expérience de stage aux archives des fouilles américaines à Psalmodi

Nous sommes deux étudiants en master, moi Killian, en Conservation et Médiation du Patrimoine, à Nîmes, et Dorota en Sciences du Langage, à Montpellier. Nous avons candidaté à ce stage par le biais de mon université, et parce que nous étions intéressés par les travaux d'archivage qui conviennent à nos tempéraments calmes et consciencieux.

Dans le cadre de notre stage, nous avons eu la chance de travailler en intégrant, dans un premier temps, le groupe qui s'était constitué, à la mairie, autour d'un fonds d'archives unique : celui des fouilles archéologiques menées par l'équipe américaine à l'abbaye de Psalmodi, dans les années 1970. Plonger dans cette documentation, entre carnets de terrain, correspondances, plans, photographies et diapositives, c'est un peu comme remonter le temps, non seulement à travers les vestiges mis au jour, mais aussi à travers le regard et les méthodes des archéologues d'alors. Au fil de l'indexation de tous les documents et du classement de ces archives, nous avons découvert la richesse du site de Psalmodi, la rigueur scientifique de l'équipe américaine, mais aussi toute la dimension humaine de cette aventure de recherche.

C'est un travail minutieux et passionnant qui demande autant de curiosité que de sens de l'organisation. Ce stage nous a permis de mieux comprendre les enjeux de la conservation du patrimoine écrit et de mesurer l'importance de transmettre ces traces du passé aux générations futures. Nous remercions la mairie pour son accueil et son accompagnement bienveillant et espérons que notre travail pourra servir à la mise en valeur de Psalmodi dans une exposition future - que nous commençons à préparer, avec le projet de réaliser une maquette 3D-. Celle-ci serait bien utile pour informer les habitants du territoire et les touristes de la richesse, encore peu dévoilée, de ce patrimoine cher aux saint-laurentais, et nous serions heureux de continuer de participer à ce projet. Merci encore à Monsieur le Maire et aux adjoints Madame Perrigault-Launay et Monsieur Coste pour leur amabilité et la confiance qu'ils nous ont témoignée, ainsi qu'à Madame Patricia Carlier, chargée de mission au PETR, qui nous a présenté ces archives et leur importance, sans oublier le sympathique personnel de la mairie qui a été à nos petits soins.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SÉCURISATION DES DIGUES DU VIDOURLE : DES TRAVAUX ESSENTIELS POUR NOTRE TERRITOIRE

Des travaux importants ont été menés ces dernières semaines sur les digues situées en bordure du Vidourle, dans les communes de Saint-Laurent-d'Aigouze et d'Aigues-Mortes.

L'objectif : renforcer ces ouvrages de protection face aux risques d'inondation.

Ces interventions ont ciblé des zones sensibles, fragilisées soit par l'usure du temps, soit par des terriers creusés par des animaux fouisseurs. Sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vidourle, les travaux ont consisté en une reprise complète de la digue, avec compactage par couches successives, élargissement de l'ouvrage et installation de grillages anti-fouisseurs sur les talus.

Au total, ce sont 420 mètres de digue qui ont été confortés sur Saint-Laurent-d'Aigouze (pour un montant de 156 000 € HT) et 30 mètres sur Aigues-Mortes (53 060 € HT), incluant un traitement spécifique sur un ouvrage traversant.

Ces aménagements garantissent une meilleure protection des habitants et des zones urbanisées en rive gauche du fleuve, en cas de crue du Vidourle. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Guintoli, avec une maîtrise d'œuvre confiée à Suez ingénierie et une mission de sécurité assurée par la société Préco.

Le coût total de l'opération s'élève à 237 385 € HT, financé à 80 % par l'État dans le cadre du fonds vert, et à 20 % par l'EPTB Vidourle via la taxe GEMAPI.

LABEL "PAYS D'ART ET D'HISTOIRE"

UNE RECONNAISSANCE POUR LE TERRITOIRE VIDOURLE CAMARGUE

La signature officielle de la convention décennale du label Pays d'Art et d'Histoire s'est tenue mardi 20 mai sur le parvis du Temple de Gallargues-le-Montueux.

Elle marque l'aboutissement d'un long travail porté par le PETR Vidourle Camargue, regroupant 50 communes, dont Saint-Laurent d'Aigouze.

Le document a été signé par M. Pierre Martinez, Président du PETR, et M. Michel Roussel, Directeur régional des affaires culturelles de la DRAC Occitanie, représentant M. le Préfet de Région, Pierre-André Durand.

Notre commune était représentée par M. Thierry Féline, Maire, et Mme Laure Perrigault-Launay, première adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine.

Ce label prestigieux, délivré officiellement le 4 novembre 2024 par la DRAC Occitanie, vient souligner la richesse patrimoniale, culturelle et paysagère de notre territoire et ouvre la voie à de nouvelles dynamiques de valorisation.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Au printemps, la commune s'est rassemblée à deux reprises pour honorer celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et les valeurs de la République.

- Le 8 mai, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la capitulation allemande, une cérémonie solennelle a été marquée par la Marseillaise chantée par les enfants.

- Le 18 juin, l'Appel du Général de Gaulle a été commémoré dans le même esprit de recueillement, avec un hommage rendu à celles et ceux qui ont refusé la résignation.

Ces moments de mémoire, portés par la présence fidèle des habitants, rappellent combien il est essentiel de transmettre aux générations futures le souvenir des luttes passées et l'exigence d'un avenir de paix.



LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE

Nous avons le plaisir de vous informer de la mise en ligne du nouveau site internet de la mairie.

Cet outil d'information se modernise : design, navigation fluide, contenus réorganisés... Tout a été pensé pour rendre la consultation plus simple, plus claire et plus attractive.

Que ce soit pour suivre l'actualité municipale, retrouver les infos pratiques ou découvrir la vie du village, ce site se veut un outil accessible à tous, au service du lien entre la mairie et les habitants.

Nous vous invitons à le découvrir dès maintenant :

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

À noter : l'Office de Tourisme Terre de Camargue s'est lui aussi récemment doté d'un nouveau site internet, pour renforcer l'attractivité du territoire et mieux valoriser ses richesses. Un travail collaboratif et suivi pour notre commune par Laure Perrigault-Launay, 1^{ère} adjointe déléguée à la culture.

www.tourisme-saint-laurent-daigouze.fr



ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE OU L'ADAPTATION DES LOGEMENTS

Le Gouvernement a récemment annoncé la suspension temporaire de l'instruction des aides **MaPrimeRénov'** pour les rénovations globales, dans le cadre d'une révision du dispositif national.

Mais attention : cette suspension ne concerne que les projets complexes de rénovation globale et la date de reprise serait fixée au septembre 2025.

La prise en charge des mono-gestes (changement de fenêtres, chaudière, ventilation...) et la rénovation des logements « indignes », restent inchangés.

Par ailleurs, le dispositif **MaPrimeAdapt'**, destiné à l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap n'est pas concerné par cette suspension et reste pleinement opérationnel.

CE QUI CONTINUE EN TERRE DE CAMARGUE

■ Les permanences de l'Espace Conseil France Rénov' sont maintenues sur le territoire 2 fois par mois. Même en période de suspension partielle, il est utile et pertinent de préparer son projet, rester informé et déposer son dossier.

Un conseiller reçoit, sur rendez-vous, chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à :

- Aigues-Mortes, de 9h à 12h, au siège de la Communauté de Communes Terre de Camargue, 13 rue du Port

- Le Grau-du-Roi, de 13h30 à 16h30, dans les locaux du CCAS (juillet – août) ou en mairie

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 04 66 70 98 58 ou en ligne sur : <https://www.ecfr-sudgard.com/cctc>

L'Espace Conseil France Rénov' est également disponible pour des conseils téléphoniques.

Le service est joignable au 04 66 70 98 58 :

- Les lundis de 9h00 à 17h00,
- Les mercredis de 13h00 à 17h00,
- Les vendredis de 13h00 à 17h00.

■ Le dispositif « **Coup de pouce logement** » mis en place par Terre de Camargue n'est pas concerné. Les propriétaires de logements de plus de 15 ans, situés à Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi ou Saint-Laurent d'Aigouze peuvent toujours bénéficier d'une aide pour l'installation d'un système de chauffe-eau solaire pour l'eau chaude sanitaire, l'isolation des toitures avec des matériaux biosourcés, l'installation d'une pompe à chaleur Air/Eau et la pose d'un poêle à granulés de bois ou à pellets. La demande d'aide se fait auprès de l'Espace Conseil France Rénov'.



Coup de pouce logement 

Une aide financière pour vos travaux de rénovation énergétique

Terre de Camargue vous accompagne pour un habitat

+ économe + confortable

Espace conseil France Rénov'
04 66 70 98 58

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

CC: Terre de Camargue - avril 2025 - photo: Adobestock

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE ET L'UMIH 30

Lundi 02 juin à l'Hôtel Garbin à Saint-Laurent-d'Aigouze, Robert Crauste, Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Éric Bouget, Président de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière du Gard (l'UMIH 30), en présence de Thierry Féline, Vice-président en charge du développement économique et Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze, ont signé une convention de partenariat. À leurs côtés également : Arnaud Fourel, Vice-président à l'hydraulique, technique et numérique, Florent Martinez, Vice-président aux Ressources humaines ainsi que des professionnels des secteurs d'activités concernés.

Dans un territoire à forte attractivité touristique, où les restaurants représentent plus de 38 % des commerces et l'économie de proximité et touristique locale 80 % des emplois, Terre de Camargue renforce ainsi son engagement en faveur du secteur de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés et du monde de la nuit.

Cette convention vise à accompagner l'évolution des établissements du territoire et prévoit une collaboration autour de cinq axes stratégiques (participation de l'UMIH 30 aux actions portées par la CCTC, organisation de formations professionnelles ciblées, promotion d'un tourisme 4 saisons, développement de pratiques vertueuses et orientation réciproque des porteurs de projet.

Elle s'inscrit dans le cadre du Projet de Territoire de Terre de Camargue, du Plan Climat Air Énergie, du SCoT Gard Sud et du Plan Alimentaire Territorial Vidourle Camargue

■ **Contact du Service Développement Économique de Terre de Camargue :** Karine Diaz-Turquay - 06 30 52 44 12
k.diaz-turquay@terredecamargue.fr



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE EN TERRE DE CAMARGUE : CAP SUR LES PROJETS MOBILITÉ AVEC UN 2^{ÈME} COMITÉ DE SUIVI !

La Communauté de communes Terre de Camargue a organisé le jeudi 26 juin, son deuxième comité de suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Élus, techniciens, partenaires se sont réunis au Club House de Port-Camargue pour faire le point sur une année d'actions pour le climat et échanger autour des enjeux de la mobilité, un des axes stratégiques du plan climat.

Adopté le 8 février 2024, le PCAET est un programme d'actions structurant qui vise à traduire localement les engagements nationaux et internationaux de lutte contre le changement climatique. Depuis un an, de nombreux projets ont vu le jour sur le territoire à l'initiative des communes ou de la communauté de communes, en matière de mobilité, de tri des biodéchets, d'adaptation des logements et du cadre de vie, de sensibilisation et d'information des citoyens...

Le temps fort de la matinée était : « Des solutions pour développer les mobilités alternatives ». L'occasion de mettre un focus sur des projets finalisés (navette urbaine du Grau du Roi, Projet tutoré des étudiants du Master I de l'Université Paul Valéry), des projets en cours (Plan local de déplacement d'Aigues-Mortes, Étude de faisabilité pour des solutions de mobilité alternatives et partagées), des exemples de mobilités solidaires et inclusives (Réseau Mob'In) et de lancer l'enquête sur les pratiques de mobilité.

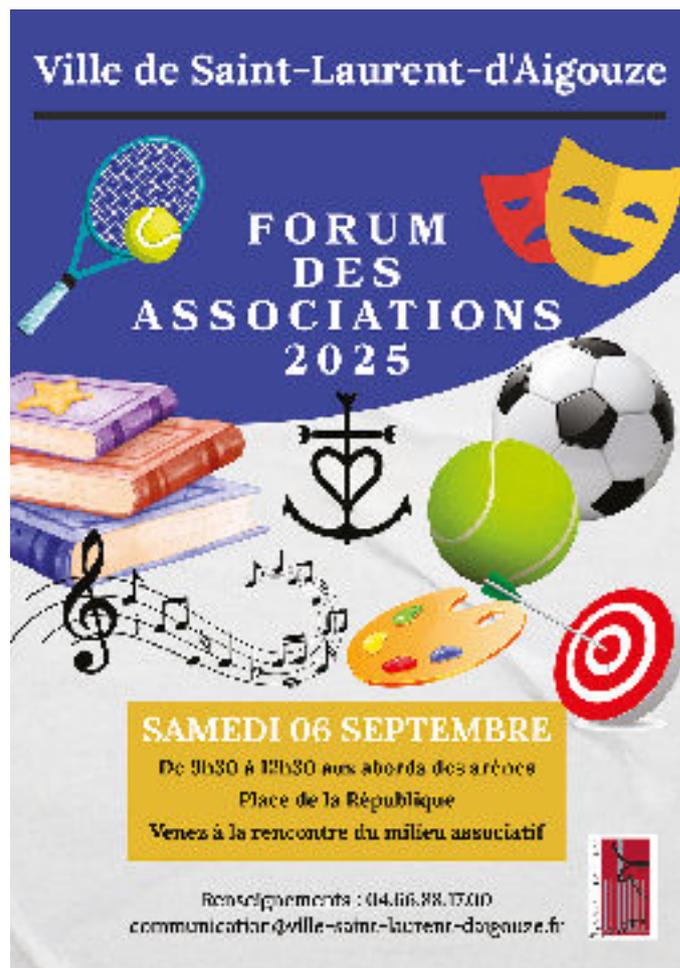
■ **Pour en savoir plus** sur le Plan Climat Air Énergie en Terre de Camargue : <https://urlr.me/uM4tcE>

■ **Contact :** Marion EYSSETTE, Cheffe de projet transition écologique : plantclimat@terredecamargue.fr

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Adrenalteam : 800 €	FNACA : 150 € (Fédération Nationale des Anciens Combattants)
APE « Les enfants de Saint-Laurent » : 500 €	Handball Terre de Camargue : 200 €
APE du collège d'Aigues-Mortes : 500 €	Karaté : 150 €
ASLEC : 4500 €	La Boule Joyeuse : 800 €
Association des Commerçants et Artisans Saint-Laurentais : 1000 €	La Pause Pastrouille : 150 €
Café Citoyen : 450 €	La Vie Rose : 200 €
Club de Musculation : 400 €	Le Cercle Langue d'Oc : 500 €
Club de gymnastique : 450 €	Les archers de petite Camargue : 350 €
Club Taurin Lou Bandot : 2000 €	Les chats libres Saint-Laurentais : 400 €
Club Taurin Lou Sarraïé : 1300 €	Les Mankpad'r : 300 €
Comité des Fêtes : 55000 €	Les peintres en liberté : 300 €
Compagnie des mots pour dire : 400 €	Li Coutet Negre : 700€
Compagnie Sud et Jardin : 150 €	Littoral Camargue Basket : 550€
Coopérative école élémentaire : 600 €	Olympique Saint-Laurentais : 1150€
Coopérative école maternelle : 600 €	Studio M Danse : 150€
Delta FM : 300 €	Tennis club Saint-Laurentais : 1000€
Don du sang : 150 €	Tennis de Table : 1100€
Ecole de raseteurs Terre de Camargue « Kévin Bruguière » : 250 €	Yoga : 300 €





Mardi 27 mai, dès 10 h.15, l'église était comble pour les obsèques de notre ami Raymond Clavel, ancien Maire de Saint- Laurent, et membre de la FNACA.

En début de cérémonie religieuse, notre Maire, Thierry Féline, lui a rendu un vibrant hommage.

Près de lui, Laurent Pelissier et René Audemard, anciens maires, ainsi que Laure Perrigault-Launay, 1^{ère} Adjointe et des membres du Conseil Municipal. Son épouse Roseline ne pouvait être présente pour raison de santé. Son fils, Jacky Clavel, a témoigné avec les mots du cœur pour honorer son père.

Après la messe, le convoi s'est rendu à pied au cimetière où René Audemard, Président de la FNACA, a lu son chaleureux hommage dont texte ci-après.

Adieu Raymond, nous ne t'oublierons pas !

Jean Christiaens - Secrétaire de la FNACA

Mon cher Raymond.

Voici quelques souvenirs que je tenais à évoquer devant tes amis saint-laurentais.

Lorsque nous étions enfants, nous avions l'habitude de jouer au foot ensemble, derrière l'église, sur la place en terre, puisque non goudronnée à l'époque, en compagnie des collègues de ta classe, dont je ne citerai que quelques noms : H. Lopez, J. Girard, Gauzy, Viala.

Nous en parlions souvent lors de nos rencontres, grâce à cette amitié, restée intacte. Tu étais des derniers mois de l'année 32, de ce fait tu as été enrôlé pour finir ton service militaire en Algérie, c'est une période dont tu en as gardé un grand souvenir. C'est pour cela que même en fauteuil roulant, tu ne manquais jamais de venir saluer et t'incliner devant tes amis d'armes, tombés, eux sur le champ de bataille.

Revenu à la vie civile, tu es rentré à la source Perrier et toujours aussi combatif, tu t'es engagé à la C.F.D.T avec laquelle tu t'es battu dans les moments difficiles avec Nestlé. Toujours fidèle au syndicat jusqu'à ta retraite tu as su défendre la classe ouvrière. Mais Raymond tu ne t'es pas arrêté là, tu t'es engagé à la mairie, élu 1er adjoint, tu as remplacé le maire M. Charpentier, suite à sa maladie.

À cette époque, nous nous sommes croisés. Je partais à la retraite, ayant décidé de ne plus me représenter à la mairie, mais j'ai toujours admiré la façon que tu avais de gérer et j'ai toujours eu en considération l'homme droit que tu étais, c'est mon profond ressenti qui aujourd'hui encore n'a pas changé.

Bien que nous n'ayons pas tous la même religion, je t'admirais quand tu servais l'église et que tu aidais le prêtre qui officiait pour donner un dernier adieu à un défunt qui nous quittait, c'est un des exemples de l'humanité dont tu faisais preuve.

A ton épouse qui, malade ne pourra pas venir t'accompagner à ta dernière demeure, à tes enfants, tous tes parents, je tiens à associer tes amis saint-laurentais, la direction des Anciens Combattants, tous se joignent à moi, pour te présenter notre bon souvenir et nos très sincères condoléances.

René Audemard

St Laurent le 27 mai 2025



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE

Merci à tous pour une année exceptionnelle au service des enfants ! L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Laurent-d'Aigouze tient à adresser un immense merci à tous les bénévoles, aux parents engagés, à la mairie, à son service technique ainsi qu'aux commerçants, qui ont, une fois de plus, été des partenaires précieux tout au long de l'année scolaire.

Grâce à l'énergie et à la mobilisation de chacun, 11 584 euros ont pu être reversés aux écoles du groupe scolaire Chloé Dusfourd. Cette somme permet d'améliorer le quotidien des enfants, à financer des sorties, du matériel pédagogique et des projets éducatifs pour cette année et une partie de l'année à venir.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'assemblée générale de l'association, qui se tiendra le vendredi 26 septembre à 19h30. Le lieu exact sera communiqué ultérieurement sur notre groupe Facebook, que nous vous invitons à suivre via le QR code. Ce moment important de la vie de l'association permettra de faire le point sur l'année écoulée, de présenter le bureau et de préparer les projets à venir.

Encore merci pour votre engagement, votre soutien et votre bonne humeur. Ensemble, continuons à faire vivre l'école de nos enfants !



CAFÉ CITOYEN

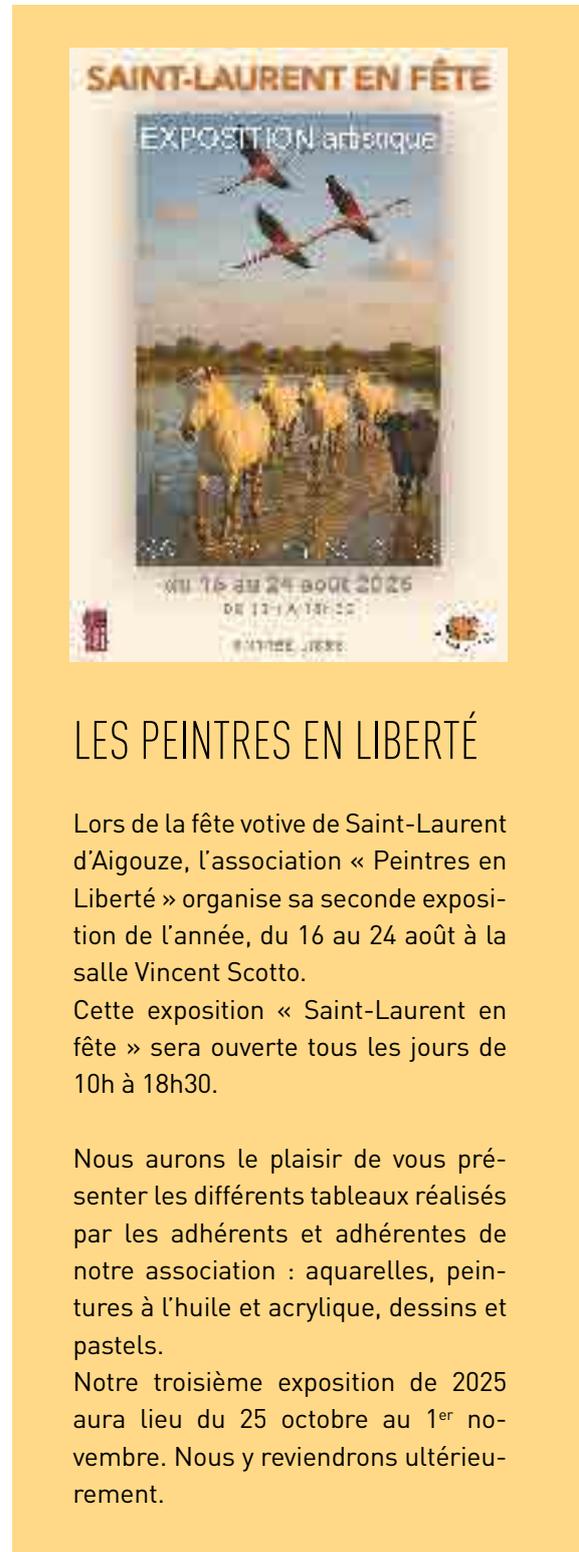
Le Café Citoyen de juin a été consacré à la visite du Camp des Milles, camp d'internement et de déportation français, le seul intact, ouvert en septembre 1939 dans une briqueterie désaffectée du hameau des Milles près d'Aix en Provence. Dix mille personnes y furent internées, 2000 d'entre elles, hommes, femmes et enfants juifs de moins de 2 ans ont été déportés à Auschwitz.



Pour cette visite guidée nous étions 16 dans ce site mémorial et éducatif très émouvant, qui aborde aussi la question de la responsabilité individuelle et collective dans les mécanismes qui peuvent conduire au pire. Alors que les témoins vivants disparaissent peu à peu, on peut mieux comprendre les dérives dangereuses des discriminations, des racismes, de l'antisémitisme et des extrémismes identitaires.

Le prochain Café Citoyen du mois d'octobre aura pour thème : les innovations en cancérologie.

En attendant nous vous souhaitons un bel été.



LES PEINTRES EN LIBERTÉ

Lors de la fête votive de Saint-Laurent d'Aigouze, l'association « Peintres en Liberté » organise sa seconde exposition de l'année, du 16 au 24 août à la salle Vincent Scotto.

Cette exposition « Saint-Laurent en fête » sera ouverte tous les jours de 10h à 18h30.

Nous aurons le plaisir de vous présenter les différents tableaux réalisés par les adhérents et adhérentes de notre association : aquarelles, peintures à l'huile et acrylique, dessins et pastels.

Notre troisième exposition de 2025 aura lieu du 25 octobre au 1^{er} novembre. Nous y reviendrons ultérieurement.



Après son premier festival des Notes et des Mots en mai dernier, la Compagnie Sud et Jardin tient à remercier son fidèle public, qui encore une fois fut grandement au rendez-vous, une aventure extraordinaire, des émotions fortes, des rires en cascade, et une adhésion très sincère de notre public pour cette formule qui sera renouvelée tous les 2 ans.

Pour autant la compagnie ne va sombrer dans une profonde léthargie, puisque nous vous donnons rendez-vous dès le mois de janvier avec une pièce policière pleine de suspens et de surprises. En mai, nous mettrons à l'honneur le travail de nos ateliers théâtre, avec en prime une pièce en 1 acte de Georges Feydeau, "On purge Bébé", comédie qui n'engendre nullement la mélancolie. A ce propos, nous démarrons donc cette année nos ateliers théâtre à partir de 16 ans, premier rendez vous le 23 septembre,



mais vous pourrez d'ores et déjà vous renseigner et vous inscrire le 6 septembre lors de la journée des associations. Nous vous attendons nombreux et toujours plus fidèles et enthousiastes.

Pour nous contacter : cie.sudetjardin@hotmail.com //  CieSudJardin



CHORALE LES MANKPAD'R

Et voilà ! C'est fini pour cette année, et fini comment ? "en beauté" avec notre concert qui s'est chanté sur la place, du monde, de l'ambiance comme on les aime, et tout ça autour de la fête de la musique ...

Sinon, nouveau bureau, ou presque, notre Président reste notre Président, notre secrétaire reste notre secrétaire, notre trésorier reste au bureau mais passe les comptes.

Président : Jean Claude

Trésorière : Cathy

Secrétaire : Noëlle

Secrétaire adjointe : Christine

Membres du bureau : Serge

Infos supplémentaires :

- RDV sur la place pour la journée des associations le 6 septembre
- Reprise des cours le lundi 15 septembre 20h30 salle Vincent Scotto
- **Soirée chantante le samedi 7 février 2026, qu'on se le dise !**





LE CERCLE LANGUE D'OC

Bèus ami Coutet-Negre,

Lou Ciéucle Lengo d'O dóu cantoun d'Aigo-Morto ei forço urous d'èstre embessouna à la vilo de Sant-Laurèns d'Eigouso, pèr lou biais associatiéu, mai subre-tout culturau.

Chers amis Saint-Laurentais,

Le Cercle Langue d'Oc du canton d'Aigues-Mortes est très heureux d'être lié associativement et culturellement à la ville de Saint-Laurent-d'Aigouze. Nous vous adressons nos activités pour le trimestre venant.

Les cours de provençal, dispensés par le Cercle Langue d'Oc du Canton d'Aigues-Mortes, à l'école Charles Gros d'Aigues-Mortes et à la salle Cazelles de Saint-Gilles du Gard, se sont terminés les 28 e 29 mai. Les cours de provençal reprendront le mercredi 17 septembre à Aigues-Mortes et le jeudi 18 septembre à Saint-Gilles du Gard.

La rentrée des Cafés Provençaux se fera à 16h45, à la salle Vincent Scotto, le vendredi 7 novembre, puis nous en ferons un le 5 décembre.

Le mercredi 4 décembre, de 16h à 18h, nous vous invitons à la Médiathèque André CHAMSON d'Aigues-Mortes, à une veillée de Noël, animée par des lectures et des chants de Noël.

Pour tout renseignement appelez Sylvia notre secrétaire au : 06.47.55.75.99, ou à moi-même au 06.24.71.33.41.

Lou Cabiscòu

Gabriéu BRUN

ALMA DE LUZ

L'association Alma de Luz, consacrée à la danse sévillane et à la rumba flamenca, reprend ses activités. Portée aujourd'hui par Aurélie, elle a déjà proposé, avec succès, plusieurs ateliers en partenariat avec la Commission Culture et le CCAS.

A la rentrée, retrouvez les cours de danse le lundi soir pour les adultes et le jeudi après l'école pour les enfants. Toujours à la salle de danse du gymnase.

Alma de Luz sera également présente lors de la matinée des associations, le samedi 6 septembre.

Infos : 07 81 33 82 40



LES AMIS DU TEMPLE

L'an dernier vous étiez venus nombreux écouter l'Ensemble "TRIO MEZZO" et ces musiciens qui vous avaient ravis. Ils seront de retour pour le concert " SWINGS POUR L'Auvergnat", le vendredi 14 novembre 2025 à 18h30 à la salle Vincent Scotto.

Un repas sera prévu courant octobre.



Swings pour l'Auvergnat

CONCERT

**Le Vendredi
14 novembre 2025**



Ancré dans le swing manouche, le trio Avert' O Jazz réinterprète des mélodies du grand Georges. Grâce à des détours inattendus par la biguine, la bossa et les musiques du monde, le trio plante quelques jolies fleurs dans un pot de jazz et de swing.

Chaque mélodie du Maître sétois est en effet associée à une d'un standard de jazz, de musette ou de ... Bach!

À Saint - Laurent d'Aigouze
Salle Vincent SCOTTO à 18h30
Entrée 10 € Gratuit pour les moins de 18 ans

Apéritif offert

Les musiciens
- Axel MATTEL, guitare solo
- Henry CASSELLI, saxophone
- Raymond RONZANO, guitare rythmique

Association
Les Amis du Temple

<https://alvert-o-jazz-swing-manouche.jimdofix.com>

CLUB DE GYM

50 ans du Club - Joie et Bonne Humeur : une soirée inoubliable !

Nous avons fêté les 50 ans de notre club dans une ambiance conviviale et festive. Une superbe soirée ponctuée de belles surprises, de souvenirs partagés et de bonne humeur. Merci à toutes et tous pour votre présence !

Fin de l'année sportive : merci à nos adhérents !

Notre saison de gymnastique s'est terminée dans la continuité de la bonne ambiance habituelle. Un grand bravo à nos participants toujours motivés !

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le 16 juin. Le bilan a été présenté, Chloé après 7 ans a laissé sa place de trésorière à Vincent que nous sommes heureux d'accueillir. La réunion s'est conclue par un petit verre de l'amitié.

Et à la rentrée ?

Retrouvez-nous lors de la journée des associations sur la place pour le lancement de la nouvelle saison !



> Nouveauté Zumba !

Dès la rentrée, nous accueillerons avec joie Leslie, notre nouvelle professeure de Zumba. Les cours auront lieu les mardis de 19h00 à 20h00.

> Gymnastique avec Nans

Et bien sûr, les cours de gymnastique continueront avec Nans les lundis et jeudis de 19h00 à 20h00. Un grand merci à lui de poursuivre l'aventure à nos côtés !



L'ASSOCIATION ST LAURENTAISE DE YOGA – ASLY

La rentrée approche rejoignez notre groupe de yogis. Venez respirer vous détendre et profiter des **séances de HATHA YOGA proposées par Virginie chaque Mardi et /ou Jeudi de 17h 45 à 19h15 à la salle annexe du gymnase à partir du 09 Septembre.**

Séances accessibles à tous : débutants ou pratiquants confirmés.

**Renseignements : 06 88 81 10 65 / 06 19 04 67 51
asly30220@gmail.com**

ADRENALTEAM

L'association ADRENALTEAM, spécialisée dans la Gym Sport Santé à destination des adultes et seniors termine son année avec de nombreux programmes mis en place sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze.

- Le cours de gym seniors, le jeudi de 9h à 10h à la salle Scotto, durant lequel les hommes se font de plus en plus nombreux.
- Des séances pour aussi bien commencer une activité physique adaptée que maintenir son activité physique, avec des ateliers toujours aussi variés pour travailler la force musculaire, l'équilibre, la souplesse articulaire.
- Les programmes SPORT SANTE, en collaboration avec la Maison de santé, sur les protocoles diabète, le surpoids et l'obésité ou bien les lombalgies chroniques ont permis aux patients de trouver une véritable alternative à la prise de médicaments et d'obtenir des bénéfices sur la santé.

Vous êtes atteint de maladie chronique, n'hésitez pas à en parler à votre médecin !

Que ce soit une poursuite d'activité physique ou tout simplement une première fois pour vous, les méthodes d'enseignement permettent à chacune et chacun d'aller à son propre rythme en alliant plaisir et forme !

Nous serons présents à la journée des associations, le samedi 6 Septembre de 9h30 à 12h sur la place

Reprise de la séance gym senior le jeudi 18 Septembre à 9h, salle Scotto.

Renseignements : 06 27 03 24 70 - contact@adrenalteam.com

CLUB DE MUSCULATION

Fin de saison au Club de Musculation : bilan et perspectives.

La saison touche à sa fin pour notre club de musculation, et c'est avec satisfaction que nous avons clôturé cette année sportive toujours dans une bonne ambiance.

Rendez-vous à la journée des associations le 06 septembre où nous serons présents pour vous rencontrer, répondre à vos questions et enregistrer les inscriptions et réinscriptions pour la prochaine saison. Ce sera aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir notre club, notre salle et notre ambiance !

À très bientôt pour une nouvelle année de sport et de dépassement de soi.

CAMARGUE TENNIS DE TABLE

Mi-juin se sont déroulés à Méjannes le Clap, les championnats du Gard, le samedi pour les jeunes, les tournois loisirs et compétitions le dimanche.

Fort de 16 participants dans la globalité, nos jeunes se sont particulièrement illustrés pour leur première participation à ces championnats du Gard, avec des défaites en 1/8^e de finale pour trois d'entre eux et avec des performances à la clé. Le dimanche c'était au tour des tableaux loisirs et 2 deux tournois par classement, et là également, Hadrien, 13 ans, a su performer, pour s'incliner en quart de finale dans son tableau. Nos adultes, présents pour l'occasion dans le tableau Loisirs, ont pu goûter aux joies de la compétition avec modération quand même.

Ce tournoi clos une saison riche en performances et en émotion. Avec près de 30% d'augmentation de licenciés cette année, les groupes d'entraînements chez les jeunes sont au maximum. La saison prochaine, il sera proposé un entraînement supplémentaire le mercredi après-midi pour pouvoir mieux accueillir et réduire un peu les cours des mardis et jeudis.

La reprise est programmée le jeudi 28 août (si accord mairie) pour une première prise de contact, un entraînement sera programmé pour les jeunes et la prise de licence ou d'information sera également mise en place.

Bel été à toutes et à tous.

Contact Rudy THEROND 0675991407 ou René OTGE 0640694391



LA CROIX-ROUGE



Le 24 mars dernier, les adhérents de toutes les unités locales ont voté pour élire leur nouveau bureau.

Voici la constitution de **vo**tre antenne " *Petite Camargue* " (*Aigues-Mortes, Le-Cailar, Le-Grau-du-Roi & Saint-Laurent-d'Aigouze*) :

René Roux - Président (Saint-Laurent-d'Aigouze)

Roseline Brunetti - Trésorière (Le-Grau-du-Roi)

Pascal Pointereau - Secrétaire (Aigues-Mortes)

Un rappel de nos actions sur le territoire :

Accueil et suivi des sans domicile fixe au Grau-du-Roi tous les lundis, fermeture juillet et août. Animations à l'ehpad d'Aigues-Mortes tous les mercredis sauf juillet et août.

La Boutique solidaire enfants à Saint-Laurent-d'Aigouze, par alternance les lundis, mercredis, vendredis ou samedis, fermeture juillet et août.

Une grande braderie vêtements et chaussures adultes est programmée le 30 août au local du Grau-du-Roi (14 bis, rue de l'Égalité), de 9h00 à 17h00.

D'autre part, les bénévoles de Petite Camargue interviennent en logistique à la direction territoriale du Gard à Nîmes, notamment pour les férias, les concerts dans les arènes juin et juillet, les jeux romains et le grand spectacle du mois d'août.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre mobile :

06 25 95 30 71

**FAITES UN DON
VIA NOTRE
CAGNOTTE
PARTICIPATIVE**

**On a besoin de vous,
bien plus que vous
ne l'imaginez.**



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE
PETITE CAMARGUE**



© Nicole Cabanel

CLUB TAURIN LOU BANDOT

Cette année, six courses du Printemps Des Royales ont pu avoir lieu, seule la course de la royale Blatière-Bessac a dû être annulée à cause de la météo.

Au terme de cette compétition c'est la manade Saumade qui remporte le XXVIII^{ème} Printemps des Royales, et le raseteur vainqueur est Maxence Fougère.

Afin de clôturer cette saison nous vous donnons rendez-vous le dimanche 07 septembre pour la finale.

Nous vous communiquerons la date de la prochaine AG par les réseaux habituels, elle se tiendra certainement début décembre.

Bonne nouvelle !!!

Suite à la réussite de notre 1^{ère} édition en février 2024 de notre week-end soirée Cabaret/Loto, reprenez déjà la date de la 2^{ème} édition : le week-end du 21/22 Février 2026.

Nous vous promettons du show, du strass, un repas de gala et de super lots.

BONNE FÊTE VOTIVE - BONNE RENTRÉE

CLUB TAURIN LOU SARRAÏÉ

Le week-end taurin des 10 et 11 mai, organisé à l'occasion des 30 ans du Club Taurin Lou Sarraïé, a été une véritable réussite.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants, les organisateurs, les commerçants, les prestataires ainsi que les membres du bureau pour leur engagement dans la préparation de cet événement majeur.

Malgré une météo capricieuse ayant écourté certaines animations, les moments de convivialité ont été nombreux et appréciés. Le déjeuner aux prés, la course de tau, la course landaise, la tienta ainsi que les abrivados et bandidos ont bien eu lieu, pour le plus grand plaisir des passionnés.

La saison des lotos vient de s'achever sur un bilan très positif et une année riche. Le président, Pierre Vidal, reprendra contact avec vous en vue de la prochaine saison.

La saison taurine a débuté le mardi 15 juillet et s'est poursuivie jusqu'au mardi 12 août, avec les traditionnelles courses de Tau. Dans le cadre de la fête votive, nous vous attendons nombreux pour assister au spectacle de recortadores qui aura lieu le lundi 18 août. Amitiés Aficionados



SAURA

Menuiserie

Depuis 1983

- Bois / Alu / PVC. Neuf & Rénovation
- Devls gratuits
- Salot de chantier

CONTACT

☎ 04/67/71/49/24

☎ 06/22/09/72/70

@ saura.menuiserie@gmail.com

1 rue Alphonse Daudet
34590 Marsillargues

- > Fenêtre & Porte d'entrée
- > Portail Bois & Alu
- > Volets Bois/Alu & Roulant
- > Menuisseries
- > Parquet int & ext
- > Store / serrure
- > Agencement Intérieur

Transports médicaux

Gares, aéroports

Événements, soirées

Taxi colis

7 jours / 7 - 24h / 24

Les taxis de

Saint Laurent
d'Aigouze

à votre service

TAXI
Richard

Richard Wawrzyniak

☎ 06 07 34 10 48

Carbonnière Premium Service

Laurent Pélissier

☎ 07 57 57 93 86



LE PETIT CAFÉ

SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Boulangerie Festival des Pains
Valérie & Willem 1402 10

Festival
DES PAINS



Ouvrant de 6h à 13h et de 16h à 19h30
Le dimanche de 7h à 12h30

Tel. 04 66 93 20 47
(Face à la Poste)



ALS

LOCATIONS • MATÉRIELS

www.alslocations.com

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE

FLEXIBLES HYDRAULIQUES
HUILES • FILTRES • GAZ

S.A.V. : Notre atelier assure l'entretien
et la réparation de votre matériel.



Ne cherchez plus...
nous avons
le matériel
qu'il vous faut !

du Lundi au Vendredi
7h30 • 12h
14h • 18h

04 66 53 68 89 - contact@alslocations.com
52 rue des Marchands - AIGUES-MORTES

CROQ'N'DOG

ALIMENTATION & ACCESSOIRES POUR ANIMAUX



CARTE DE FIDÉLITÉ



Ouvert du Lundi au Samedi 52, rue des Marchands
8h30 • 12h30 - 14h • 18h30 AIGUES-MORTES

06 30 76 57 77 - croqndog@gmail.com



© ideocom - www.ideocom.fr

Un bouquet de senteurs accompagne chaque cérémonie de mariage et, en signe de bienvenue au(x) bébé(s) saint-laurentais, une carte florale de graines à semer est donnée aux heureux parents.

NAISSANCES

Lynaé Madi, le 08 avril
Noam Madi, le 08 avril
Dahlia Soyer, le 08 mai
Sandro Hurtiger, le 12 mai
Nina Stévanovic, le 06 juin
Gabriel Cazalet, le 13 juin
Aya Benrabha, le 18 juin
Ylana Pham-Huu, le 15 juillet

MARIAGES

Pauline Marcon et Pierre-Maurice Rousies, le 06 avril
Sylvie Cervantès et Gilbert Loustalot, le 03 mai
Patrice Jean et Armand Drouet, le 21 mai
Emmanuelle Chaumette et Olivier Berton, le 07 juin
Christel Cauquil et Alain Hugon, le 14 juin
Fanny Lacroix et Eric Julien, le 21 juin
Manon Valibouze et Axel Indignoux, le 12 juillet
Stéphanie Doidy et Laurent Soulier, le 26 juillet

DÉCÈS

Jean, Renaud Borel-Turquay, le 09 avril
Yolande Arpin, née Coton, le 11 avril
Mireille Torres-Tuset, née Gentil, le 10 mai
Claude Jourdan, le 18 mai
Charles Soulis, le 21 mai
Henri Lombardi, le 21 mai
Raymond Clavel, le 22 mai
Francesca Incarnation Salmeron,
née Rodriguez, le 25 mai
Bernard Quittelier, le 25 mai
Michel Lopez, le 30 mai
Florian Delcourt, le 02 juin
Jean-Claude Bègue, le 19 juin
Christian Bicens, le 29 juin
Joséphine Mira, née Mendés, le 09 juillet
Claude Cauquil, le 17 juillet

Non communiqué.

AGENDA

SPECTACLES / EXPOSITIONS / DIVERS

AOÛT

Du vendredi 15 au dimanche 24 :

- Fête votive (voir affiche et programme en page centrale)
- Exposition itinérante :
 - Saint-Laurent au cœur des traditions
 - « Saint-Laurent en fête », par Les Peintres en Liberté - Salle Scotto. 10h/18h30
 - « Saint-Laurent au cœur des traditions », par la Commission Culture, avec les photos de Marc Leenhardt et les œuvres de Christian Soulier – Salle du Conseil
 - « Expo à ciel ouvert », par la Commission Culture. Hommage aux manades Lescot et Fourmaud – Autour des arènes

Lundi 18 : Spectacle « Recortadores » dans les arènes. Organisé par le Club Taurin Lou Sarraïé. 21h30

SEPTEMBRE

Mercredi 3 : Permanence de la boutique solidaire enfants, par la Croix-Rouge - Local bd Allende. 9h/13h

Samedi 6 : Forum des associations - Place de la République. 9h30/12h

Samedi 20 et dimanche 21 : « Saint-Laurent, au fil du temps et des regards », à l'occasion des Journées du Patrimoine

OCTOBRE

Mercredi 1^{er} : La grotte de la Cocalière comme si vous y étiez », expérience immersive intergénérationnelle proposée par le CCAS de la ville – Salle Vincent Scotto

Samedi 4 : Journée Octobre Rose, par le CCAS de la ville

Vendredi 17 : Gouter musical, par la Commission des Aînés - Salle Vincent Scotto

Dimanche 19 : Journée « Bike and Fire » - Au complexe sportif

Du samedi 25 au dimanche 1 novembre : Exposition de peinture, par Les Peintres en Liberté - Salle Vincent Scotto

NOVEMBRE

Dimanche 2 : “Ô Tour de la Carbonnière” - 10^{ème} édition de la course pédestre

Vendredi 7 : Café Provençal, par le Cercle Langue d'Oc – salle Vincent Scotto. 16h45

Mardi 11 : Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 – Monument aux Morts

Vendredi 14 : Concert « Swings pour l'auvergnat », par les Amis du Temple – Salle Vincent Scotto. 18h30

DÉCEMBRE

Vendredi 5 :

• Cérémonie commémorative en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie – Monument aux Morts

• Café Provençal, par le Cercle Langue d'Oc – salle Vincent Scotto. 16h45

Vendredi 12 : Repas de Noël des Aînés, proposé par le CCAS de la ville

Samedi 13 : Marché de Noël, proposé par l'association des commerçants et artisans, en partenariat avec les Commissions Culture-Festivités et Enfance-Jeunesse. En clôture, défilé lumineux et feux d'artifice

Mercredi 17 : Collecte de sang – Salle Vincent Scotto

JANVIER

Samedi 10 : 50 ans de talent mis en lumière », évènement autour de Frédéric Ivassich – Salle Vincent Scotto

COURSES & ANIMATIONS TAURINES

AOÛT

Voir programme de la fête.

SEPTEMBRE

Dimanche 7 : Finale du Printemps des Royales

Course de taureaux jeunes - Organisée par le Club taurin Lou Bandot -16h30

Saint-Laurent-d'Aigouze



Course pedestre ôtour de la Carbonnière



DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025

Pour la 10ème édition, 1 € par dossard sera reversé à la Fondation Movember France dans le cadre du mois de la lutte contre les maladies masculines

